



FROMAGES, BEURRES, CRÈMES

A.O.P.
LA PLUS BELLE PREUVE
D'AUTHENTICITÉ

LE MENSUEL DU CNAOL



NB : les AOP reviennent en TV du 2 au 18 juillet !

Révision du Paquet qualité

La Commission s'interroge sur la nécessité d'harmoniser la politique qualité de l'UE dont le règlement qualité (1151/2012) est le volet relatif aux produits agroalimentaire. Les secteurs vin, spiritueux et vins aromatisés ont également un règlement propre. Le CNAOL et l'AicIG ont communiqué à la Commission européenne une position commune qui défend une réforme non nécessaire.

Mais si elle se fait :

- ✓ une harmonisation limitée aux procédures,
- ✓ préservation des spécificités produits liées à des organisations particulières des filières,
- ✓ maintien des différents signes (AOP, IGP, STG),
- ✓ renforcement de la protection des dénominations.

Nous avons eu l'occasion de présenter cette position à l'occasion d'un échange entre les députés européens de l'Intergroupe *vins et produits de qualité* le 11 juin à Strasbourg. Ces éléments ont également été repris par oriGIN.

À l'occasion de la réunion du groupe promotion et qualité de la Commission, celle-ci a précisé que son intention se limitait à harmoniser les procédures entre les différents règlements et souhaitait prioritairement répondre aux attentes des professionnels. Un groupe d'experts est envisagé.

Collections de souches

Le 28 mai, un groupe de filières intéressées par la question des souchothèques s'est réuni. L'occasion de partager les expériences, les questionnements réciproques mais aussi de noter que le CNIEL partage nos réflexions et peut nous faire profiter de son expertise juridique. Le compte-rendu complet de la réunion sera mis à la disposition des ODG.

Journée RMT

Le 9 juin, une vingtaine de filières étaient représentées lors de la journée du RMT. Elles ont pu faire part de leurs questionnements sur les thématiques autonomie alimentaire et économie des filières. Les feuilles de route se précisent. Les programmes engagés par le groupe écosystème microbien ont été présentés dans le but d'impliquer les filières dans les travaux. Avis aux intéressés !

Décret Fromage

Après l'arrêt du Conseil d'Etat sur l'usage du terme fermier et analyse des conséquences et des différentes voies possibles, 2 actions ont été engagées :

- Premièrement, en lien avec les représentants professionnels (dont le CNAOL), les Ministères (Consommation et Agriculture) ont proposé la réécriture du décret fromage afin de concilier les attentes du Conseil d'Etat avec, autant que possible, celles des filières. Le CNAOL sera sollicité pour proposer une interprétation convenable des conditions fixées par le Conseil d'Etat : «*exclusion du recours à des techniques industrielles*» et «*responsabilité directe de l'exploitant*». Aussi, afin de prendre les devants, le CNAOL a rencontré l'association Casgiu Casanu à l'origine du recours au Conseil d'Etat. Leurs motivations semblent compatibles avec le maintien de l'usage du terme fermier avec un affinage en dehors de l'exploitation.
- Deuxièmement, un recours en tierce opposition a été remis au Conseil d'Etat. Le CNAOL de par son statut ne pouvant agir directement, il a été proposé que ce recours soit porté par plusieurs ODG et opérateurs. Ces derniers ont répondu en nombre positivement. Des pièces complémentaires seront à apporter au recours pendant l'été.

Dans l'immédiat l'étiquetage des fromages affinés par des affineurs n'a pas besoin d'évoluer, même après le 1er septembre puisqu'il respectera « l'esprit du texte à venir ». Les dispositions restent celles du dernier décret : «*fromage fabriqué à la ferme et affiné par les établissements ...*».

Mouvement

Après 6 ans de travail au service des AOP laitières, Laurent Forray quitte le CNAOL le 16 juillet prochain. Un recrutement est en cours. L'équipe d'animation reste mobilisée, n'hésitez pas à contacter Sébastien Breton, Paul Zindy ou Christine Bossu.

AGENDA

7 juillet 2015 : Conseil d'Administration du CNAOL

15 juillet 2015 : Réunion TTIP, promotion, règles de régulation de l'offre à Bruxelles

8 et 9 septembre 2015 : Com. communication AOP

1^{er} et 2 octobre 2015

Assemblées Générales ANAOF/FNAOP et CNAOL